brouetteurs, Alfred Lorthioir, qui se débattait comme un beau diable, mordant et frappant de son mieux.

Lorthioir, qui est âgé de 32 ans, et habite à Roubaix, rue Jacquart, a été condamné l'année dernière à un mois de prison avec sursis pour coups et blessures; le Tribunal, pour ivrognerie et rébellion, lui inflige cette fois quatre mois de prison.

L'IVRESSE. — Louise Leblanc, 19 ans, journalière, à Roubaix, boulevard de Paris, est coutumière de la prison où elle a déjà passé dix mois pour plusieurs vols. Mardi dernier, dans la soirée, elle était en état d'ivresse et se trouvait dans la rue du Chemin de fer, à la porte de l'estaminet Maes, faisant du tapage pour entrer. On alla prévenir l'agent Debaere, de service à la gare; dès son arrivée, la fille lui défila une bordée d'injures; néanmoins elle consentit à les suivre, mais en route elle se jeta sur lui à coups de poing et prit la fuite; elle fit à peine vingt mètres et tomba dans le ruisseau. Dix jours de prison et cinq francs d'amende à Louise Leblanc, pour rébellion, outrages et ivresse.

—— Le 1er mai, Louis Beulque, 33 ans, tisserand, à Roubaix, avait aussi par trop fait la fête; du tapage dans un cabaret amena l'agent Dujardin à intervenir. « Je me f... de la police », lui cria-t-il; cela lui vaut vingt-cinq francs d'amende.

LES LOIS SUR LA DUREE DU TRAVAIL. — La loi du 30 mars 1900 interdit d'employer plus de onze heures par jour les ouvriers adultes dans le même atelier que des femmes et des mineurs de 18 ans; il y a d'édictées autant de contraventions que d'ouvriers adultes employés par l'établissement.

Deux patrons sont poursuivis pour infraction à la loi de 1900. C'est d'abord M. Alfred Demeestère, fabricant de tissus à Halluin, chez qui, un beau jour, M. Gillet, inspecteur du travail, a trouvé après l'heure 60 adultes. M. Demeestère est condamné à 60 amendes de 5 francs.

—— M. Kiersgieter, cordonnier à Mouvaux, a déjà été poursuivi une première fois pour le même fait et la leçon ne lui a pas servi : 2 amendes de 10 francs.

UNE AFFAIRE DE FRAUDE A LA GARE DE ROUBAIX. — Le 27 avril, à la gare de Roubaix, vers cinq heures du soir, les douaniers eurent l'idée de visiter le petit paquet que tenait en main un voyageur attendant le train; il y avait 1 k. de tabac étranger, dissimulé sous des manchons Auer.

C'était M. Diedrickx, négociant, rue de la Gare, à Croix; déjà une perquisition faite le 22 mars dans ses magasins, rue Saint-Vincent de Paul, à Roubaix, avaient fait découvrir quelques cigares et cigarettes, ce qui motivera plus tard une autre poursuite. Il explique que tout cela était pour sa consommation personnelle.

Sur les réquisitions de M. Thouzet, au nom de la douane, et après plaidoirie de Me Carpentier, avocat, Diedrickx est condamné à trois jours de prison, cinq cents francs d'amende, et obtient le bénéfice de la loi Bérenger.

AFFAIRES DIVERSES. — Deux Espagnols en rupture d'Espagne, ont été arrêtés pour mendicité; ce sont: Antonio Garcia et Joseph Mendes, l'oncle et le neveu; le premier, vieux et aveugle; l'autre, un jeune garçon, à l'œil intelligent, ne portant pas ses 17 ans; le Tribunal condamne chacun d'eux à vingt-quatre heures de prison. — François Noulard, vagabondage, vingt-quatre heures de prison. — Louise Fresnelle, 30 ans, ménagère, à Roubaix, fraude, trois jours de prison et cinq cents francs d'amende. — Pour entretien de concubine au domicile conjugal et complicité, cent francs d'amende à Jules Faveer, 49 ans, tisserand, à Tourcoing, rue de l'Union; cinquante francs à Maria Corselis, 41 ans, tisserande, même domicile.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

M. CHARLES LAVAROS, TOURCOING. — Le monument a été érigé en 1863.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Grand Cirque Vinella. — Succès énorme au Cirque Vinella, qui trouve moyen de rendre intéressantes les pantomimes de piste. « Le Songe », qu'on vient d'y donner, constitue un spectacle très brillant, très animé, très heureux. Cela est réglé avec goût et monté par un homme de théâtre qui sait l'effet à tirer; d'heureux groupements de costumes et de personnages. La partie hippique n'est pas moins soignée, chez M. Vinella, que la partie décorative. Aussi le programme de la soirée contente-t-il, par sa variété et la sûreté de son exécution, tous les amateurs du genre.

Aujourd'hui, samedi, à huit heures et demie, grande fête de gala; nombreux débuts.

LILLE. — Pour les tuberculeux. — Matinée de gala du 19 mai à Lille. — Un des principaux éléments de succès de la solennité artistique du 19 mai résidera dans la participation à ce concert de la Société nationale des orphéonistes « Crick-Sicks » de Tourcoing. Le premier orphéon tourquennois possède, en effet, une réputation qui dépasse les frontières de notre pays et une étude musicale parue à Amsterdam en 1890, le signale comme une société qui incarne au plus haut degré la perfection du chant.

—— Association des anciens élèves du Pensionnat Saint-Gabriel (Saint-Maurice). — La grande soirée dramatique et musicale du dimanche 12 mai, commencera à cinq heures précises; bureaux à quatre heures et demie. La partie scénique, très variée, comprendra : 1. « Un brave! », épisode de la guerre de 1870, drame patriotique en un acte, de Ch. Buet; 2. « Le Sculpteur de Florence », drame historique en un acte, qui a, pour cadre, Florence à l'époque des Médicis et de Michel-Ange; et 3. « A qui le neveu! » comédie-bouffe en deux actes, de Th. Botrel. — Nous pouvons citer, parmi les intermèdes déjà inscrits : la Musique du Pensionnat, dirigée par M. A. Gabelles; MM. Pennel, ténor-solo des « Orphéonistes »; P. Fortin, déclamateur; A. Alexandre, clarinettiste, et P. Boidin, professeur de piano. Des cartes d'entrée, aux prix de 1 franc et 2 francs, sont déposées au siège social, rue St-Gabriel. On peut faire numéroter ses places, moyennant un supplément de 0.50 centimes. La séance sera terminée à neuf heures.

NORD

LE CONCOURS ENTRE LES ELEVES DES INSTITUTIONS LIBRES. — Le concours général entre les élèves des institutions libres d'enseignements secondaires du Nord et du Pas-de-Calais est fixé cette année aux mardi 25 et mercredi 26 juin.

Les compositions auront lieu à la bibliothèques des Facultés catholiques à Lille.

Le mercredi 26 aura lieu également, dans les collèges mêmes, le concours d'arithmétique, inauguré pour la première fois l'an dernier entre tous les élèves de cinquième et de sixième.

UNE GRAVE AFFAIRE A BERGUES. — La gendarmerie de Bergues a amené vendredi matin, au parquet de Dunkerque, un nommé Arsène Bourdon, âgé de 28 ans, domestique de ferme.

Cet individu est inculpé de huit attentats publics à la pudeur. Les victimes sont des jeunes filles des environs de Bergues.

MARIAGE. — Jeudi a été célébré, à Dunkerque, en l'église Saint-Jean-Baptiste, le mariage de M. Gaëtan Van den Broeck, fils de feu M. Ernest Van den Broeck, ancien notaire, et de Mme Van den Broeck, propriétaire à Bergues, avec Mlle Ogez, fille de M. Ogez, constructeur de navires à Dunkerque.

TOUS PROPRIETAIRES AU BORD DE LA MER POUR 12 FRANCS PAR MOIS. — Si vous voulez devenir de suite propriétaire d'un terrain de cent quatre-vingt mètres carrés, ayant six mètres de façade en bordure d'une rue de 12 mètres, sur une profondeur de trente mètres et situé à Malo-les-Bains, moyennant un versement mensuel de douze francs à faire pendant cinq années consécutives, adressez-vous à M. Edouard Denielle, agent général des Sociétés Immobilières en participation de Malo-Leffrinckoucke et de Malo-Terminus, 89, avenue Bel-Air, chalet Marceau et Kléber, à Malo-les-Bains, ou à l'administration du « Littoral », 30, rue du Collège, Dunkerque.

Vous pouvez ainsi, au moyen d'un léger prélèvement sur vos menus plaisirs, constituer une dot à vos enfants.

Tissus et **COUPONS** pour **RIEN** aux *Galeries Lilloises.* 52980

PAS-DE-CALAIS

Accident mortel aux mines de Liévin à Avion

Jeudi, vers onze heures et demie du matin, l'ouvrier mineur Théodore Guffroy, âgé de 41 ans, travaillait dans la fosse n. 4 des mines de Liévin, lorsque soudain, un énorme bloc de pierre qui se détacha du toit, vint l'atteindre à la tête.

La mort a été instantanée.

UNE EXPLOSION DE DYNAMITE A VERMELLES. — Une explosion de dynamite s'est produite, il y a quelques jours, à Vermelles, dans le coron du Rotoire. Quatre carreaux furent brisés à une fenêtre de l'habitation de Jérémie Caudron, ouvrier mineur; deux carreau chez les époux Weppe et un carreau chez Augustin Dalibon. Ce dernier déclare qu'il fut presque jeté en bas du lit par la secousse résultant du déplacement de l'air. On constata qu'une cartouche de dynamite, amorcée par une mèche de 70 centimètres de longueur, avait fait explosion à douze mètres des habitations, le sol avait été creusé à plus de 20 centimètres de profondeur. L'auteur de cette mauvaise plaisanterie est resté inconnu.

NECROLOGIE. — M. Gustave Décroix, ancien conseiller municipal de Boulogne, membre du Comité républicain de cette ville, est décédé, frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

LE TRAVAIL DANS LE NORD EN MARS

A Lille, chez les confiseurs-chocolatiers, moins de 1 0/0 de chômeurs, 66 heures par semaine; chez les relieurs-papetiers, 3 0/0 de chômeurs; 13 0/0 de chômeurs et 52 heures chez les lithographes, 2 0/0 chez les typographes; pas de changement pour les ouvriers de l'habillement et campement; chez les menuisiers en sièges; moitié de chômeurs chez les carrossiers; pas de chômeurs chez les ouvriers en métaux; pas de changement chez les sculpteurs-cartonniers, chez les commissionnaires, chez les commissionnaires publics et chez les employés de commerce, pas de chômeurs chez les employés de l'épicerie. A Dunkerque, pas de changement pour les voiliers et les charpentiers, moitié de chômeurs chez les tonneliers; 16 0/0 de chômeurs, 60 heures par semaine chez les marbriers; 18 0/0 de chômeurs, 60 heures par semaine, reprise du travail chez les maçons; 25 0/0 de chômeurs, 66 heures par semaine chez les plafonneurs; pas de changement chez les ouvriers du port. A Cambrai, pas de changement chez les mouleurs. A Valenciennes, pas de chômeurs, 60 heures chez les typographes. A Roubaix, pas de changement chez les ouvriers de lisage; 10 0/0 de chômeurs, 58 heures chez les charpentiers; moins de 2 0/0 de chômeurs, 62 heures 1/2 par semaine chez les chaudronniers; 10 0/0 de chômeurs, 60 heures par semaine chez les ferblantiers; pas de chômeurs chez les employés et ouvriers des tramways. A Tourcoing, 11 0/0 de chômeurs, 45 à 66 heures par semaine chez les ouvriers de la filature; pas de chômeurs, 36 à 40 heures chez les soigneuses (filature); 8 0/0 chez les ouvriers textiles; 1/3 des métiers arrêtés, 60 à 66 heures chez les tisserands; pas de chômeurs chez les peigneurs; 27 0/0 et 60 heures chez les trieurs; chez les ouvriers de filature, pas de chômeurs, 52 heures par semaine; de même chez les tisserands, 66 heures par semaine; chez les ouvrières en préparation (filature), pas de chômage, 42 heures en général; chez les ouvrières de la filature, pas de chômage, 40 à 66 heures par semaine, suivant les établissements; pas de chômeurs chez les piqûrières, 60 heures par semaine; 3 0/0 de chômeurs chez les tisserands, 60 à 66 heures par semaine, un tiers des métiers sont arrêtés; 11 0/0 de chômeurs chez les tapissiers; chez les ouvrières de retorderie, pas de chômeurs, 60 à 66 heures par semaine. A Maubeuge, pas de chômeurs chez les métallurgistes, 30 heures par semaine, travail toujours peu abondant. A Aniche, pas de changement chez les mineurs; chez les verriers, pas de chômeurs. A Armentières, chez les charpentiers, 5 0/0 de chômeurs, 54 heures par semaine. A Caudry, 3 0/0 de chômeurs chez les tullistes. A Comines, moins de 2 0/0 de chômeurs chez les rubaniers, 50 et 60 heures par semaine chez les marbriers de Jeumont; reprise partielle chez les marbriers à la pendule de Cousolre. A Fellerics, pas de chômeurs chez les tourneurs en bois. Pas de chômeurs chez les ouvriers textiles d'Houplines; chez les tisseurs d'Avesnes-les-Aubert et chez ceux du Cateau. Pas de chômeurs, travail actif chez les tisserands d'Hargnies, près du quart en chômage chez ceux de Saulzoir. A Jeumont, pas de chômeurs chez les marbriers, 55 heures en moyenne par semaine. Au Cateau, 3 0/0 de chômeurs, 66 heures chez les mouleurs. Pas de chômeurs chez les verriers de Lourches; de même chez les verriers à vitres de Fresnes; 6 0/0 de chômeurs, 65 heures par semaine chez les métallurgistes de Vieux-Condé; pas de chômeurs chez ceux de Saint-Amand. A Sin-le-Noble, chez les mineurs, pas de changement. Au Vieux-Condé, pas de chômeurs chez les ouvriers de la cordonnerie, travail plus abondant que le mois précédent.

51 grèves ont été signalées en mars à la Direction du travail. Le nombre des ouvriers qui y ont pris part, connu pour 45 d'entre elles, est de 6.443. Il y avait eu, en mars 1900, 80 grèves, et le nombre moyen de celles qui se sont produites au cours du même mois, pendant les cinq années antérieures à 1901, est de 50.

Ces 51 grèves, dont 35 n'ont affecté qu'un seul établissement, sont dues aux principales causes suivantes :

Demandes d'augmentation de salaire, 25; demandes de diminution du temps de travail, 9; réductions de salaire, 7; demandes de réintégration d'ouvriers ou de contremaîtres, 4; demandes de renvoi d'ouvriers ou de contremaîtres, 6; solidarité, 5; demandes de suppression de retenues sur les salaires, 3; réglementation du travail, 2; règlement d'atelier, 3; demandes de suppression du travail aux pièces, 1.

Ces grèves ont éclaté dans 30 départements et on en a compté :

6 dans le Nord et les Bouches-du-Rhône; dans le Tarn; 2 dans les Ardennes, le Cher, l'Isère, la Loire, le Lot-et-Garonne, le Rhône, la Seine, la Seine-Inférieure, et la Somme et 1 dans 18 départements.

Les industries ou professions atteintes se répartissent ainsi :

Travail des métaux, 8 grèves; industries textiles, ouvriers des ports, travail du bois, maçons, 4; cuirs et peaux, 4; terrassiers, 3; boulangers, peintres, potiers, 2; bûcherons, cartonniers, charretiers, cochers, cordonniers, ouvriers d'une fabrique d'engrais chimiques, faïenciers, métallurgistes, mineurs, employés de tramways, industrie du vêtement, ouvriers en articles de voyage, 1 grève.

Des 51 grèves commencées en mars, 33 ont pris fin après avoir duré respectivement :

Se... 1 jour ou moins de 1 jour; sept, 2 jours; trois, 3 jours; quatre, 4 jours; trois, 6 jours; deux, 7 jours; une, 11 jours; deux, 12 jours; une, 14 jours; une, 15 jours; une, 18 jours, et une, 21 jours.

En outre, 8 grèves anciennes se sont terminées depuis le 1er mars, après avoir duré respectivement 96, 89, 69, 56; deux, 42; et deux 6 jours; nous avons ainsi 41 conflits ayant pris fin avec les résultats suivants : 8 réussites; 19 transactions; 14 échecs.

BELGIQUE

LA REORGANISATION MILITAIRE. — LE PROJET DE LA SECTION CENTRALE. — Tandis que la « grande commission » nommée par le Gouvernement pour examiner la question de la réorganisation militaire se livrait à ses travaux, les sections de la Chambre étaient saisies, on le sait, d'une série de projets militaires, dont le dépôt était en quelque sorte une riposte à l'initiative du Gouvernement et une mesure d'opposition anticipative aux résolutions qu'on devinait devoir être celles de la Commission : ces projets étaient, en effet, connus dans un sens « antimilitariste ».

La section centrale, formée de représentants des six sections de la Chambre, a fusionné les projets adoptés par celles-ci en un seul, et a chargé M. Helleputte de faire rapport sur les délibérations.

Le distingué député a déposé vendredi ce rapport à la Chambre.

D'après le projet de loi voté par la section centrale, le recrutement de l'armée a lieu par des engagements volontaires. Des appels annuels suppléent, s'il y a lieu, à l'insuffisance des engagements volontaires.

Les jeunes gens astreints par leur âge à l'inscription de la milice, s'ils ont contracté un engagement volontaire avant le tirage au sort, sont comptés numériquement dans le contingent de leur canton. Si, dans un canton, le nombre des volontaires dépasse le contingent à fournir, le tirage au sort est naturellement supprimé.

Il va de soi que les volontaires, dans tous les cas, ne prendront point part au tirage au sort. Quant à la déduction, elle se fera au bénéfice des miliciens, par priorité en faveur de ceux dont les familles ne sont point dans l'aisance.

Le remplacement est maintenu. Mais le prix est fixé chaque année par arrêté royal; il ne peut dépasser mille francs.

La durée du service actif est fixée, pour les miliciens, à 15 mois, plus trois rappels d'un mois chacun dans l'infanterie de ligne, les chasseurs à pied, les carabiniers, les grenadiers et le train; 24 mois dans l'artillerie de siège, le génie, les pontonniers et le bataillon d'administration; 30 mois dans l'artillerie à cheval et la cavalerie.

Tout Belge âgé de 16 à 35 ans, s'il n'a pas servi, de 40 ans s'il a servi, peut contracter, au moins pour un terme de milice, un engagement volontaire. Même service actif, mêmes congés que pour les miliciens. A l'expiration de l'engagement, faculté de s'engager pour deux ans au moins.

Rémunération : pendant les 30 premiers mois de service actif, même rémunération que les miliciens. Ensuite, 15 francs par mois. Ceux qui parviennent au grade de sous-officier touchent, en sus, 15 francs par mois. Voilà pour les volontaires de carrière.

On appelle volontaires du contingent, les jeunes gens en âge de milice qui, avant le tirage au sort, se sont engagés pour un terme de milice. Les jeunes gens des quatre classes précédentes ayant tiré un bon numéro, de même que les substituants, peuvent s'engager dans cette catégorie. Ils touchent dix francs par mois de plus que les miliciens.

Les volontaires de 12 mois doivent être âgés de 18 ans au moins. Jusqu'au moment du tirage au sort, ils peuvent s'engager pour deux ans. Pour eux, pas de rémunération. Ils s'équipent à leurs frais; ils peuvent loger hors de la caserne à la condition de se nourrir et de se loger à leurs frais. Ils peuvent choisir leur ville de garnison; ils sont libérés de toute autre charge militaire, sauf en temps de trouble ou de guerre.

A retenir qu'un milicien désigné pour le service peut se faire « substituer » un inscrit de la même classe ou de l'une des quatre classes précédentes, pourvu que celui-ci réunisse les conditions stipulées dans la loi.

Enfin, des dispositions sont prises pour accorder la préférence aux anciens volontaires et aux anciens miliciens quand il s'agira de conférer des emplois publics.

CHAMBRE. — Séance du vendredi 3 mai. — Dans cette séance, la Chambre a adopté, par 76 voix contre 36 et 5 abstentions, le projet d'unification des tramways d'Anvers. Un peu avant le vote, M. le Ministre Van der Bruggen avait donné lecture d'une lettre par laquelle la Compagnie admet au cahier des charges certaines concessions, notamment en faveur du salaire de son petit personnel. Le reste de la séance a été pris par la question du Métropolitain, qui est venue fort inopinément sur le tapis, à propos d'un rapport sur des pétitions. L'une de ces pétitions demandait au Gouvernement de ne pas donner suite au projet dit du « Métropolitain ». Ce projet comporte l'établissement d'une ligne de chemin de fer qui, à travers Bruxelles, relierait, partie souterrainement, partie sur viaduc, la gare du Nord à la gare du Midi; une gare centrale serait établie rue de la Putterie, près des Galeries St-Hubert, donc au cœur de la ville.

La Commission des pétitions concluait, sur la requête dont nous parlons, au renvoi au Gouvernement.

M. Woeste a appuyé cette conclusion en demandant d'ajouter : « Le projet de jonction n'est pas nécessaire; il provoquera des dépenses considérables dont le devis n'est pas justifié. »

M. Liebaert, ministre des chemins de fer, a protesté. Il a invoqué le vote par lequel la Chambre, en adoptant un premier crédit pour l'exécution du projet, s'était prononcé en faveur du projet, qu'il s'est efforcé, au surplus, de justifier à nouveau.

M. Carton de Wiart a répondu : Il est bon de nous rappeler avec quelle précipitation nous avons voté, l'an dernier, le budget extraordinaire. Celui-ci comprenait 10 millions pour le projet de jonction Nord-Midi; mais je ne crois pas que le vote de ce crédit fût une approbation « ne varietur » des plans du gouvernement. Par son vote, la Chambre a dit qu'elle était favorable à un projet de jonction, et voilà tout. Maintenant qu'il est question de demander à la législature, non plus 10 millions seulement, mais 50 ou 60 millions, il importe que l'on examine de plus près les intentions du gouvernement. Non seulement le gouvernement veut une jonction Nord-Midi, mais encore une gare centrale pour la construction de laquelle on fera une hécatombe de maisons au centre même de la ville. Pareil travail ne demande-t-il pas, pour être exécuté, l'approbation formelle de la Chambre, et peut-on se contenter d'un vote hâtif sur une demande de crédit partiel ?

M. Woeste a parlé dans le même sens.

Continuation de la discussion mardi.

LA REPARATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Les sections de la Chambre ont commencé, vendredi, l'examen du projet de loi relatif à la réparation des accidents du travail. Dans plusieurs sections, on s'est montré favorable au principe de l'assurance obligatoire; toutefois, le patron aura le choix de son assureur. On estime, en effet, qu'il importe que l'ouvrier et sa famille soient certains, en cas d'accident, de toucher l'indemnité. Il est donc probable que la section centrale amendera le projet en ce sens.

LES PELERINS BELGES A LOURDES. — Les neuf trains spéciaux amenant les trois mille pèlerins belges sont arrivés à Lourdes jeudi dans la soirée. Le voyage s'est effectué sans incident.

CHARLEROI

LA MORALE INDEPENDANTE. — Un drame s'est déroulé vendredi, à midi, au logement tenu par Pierre Cléret, rue Chavanne. Un nommé Joseph Klyn, âgé de 33 ans, copiste, venant d'Anvers, y rencontra une nommée Lucie Dreschler, femme Jardon, avec laquelle il avait vécu longtemps et qui habitait maintenant avec un autre individu. Après une courte conversation, Klyn saisit tout-à-coup la femme par les cheveux et la frappa au cou à l'aide d'un rasoir. La victime porte une large entaille au côté gauche de la gorge et elle a eu le bras tailladé en parant les coups. Son état est très grave. Elle a été transportée à l'hôpital. Le meurtrier a été arrêté.

BINCHE

MORT D'UN NOTAIRE CENTENAIRE. — On annonce la mort du centenaire de la cité des Gilles, M. Auguste Fontaine, dont on se rappelle le triomphant jubilé. M. Fontaine, qui meurt à l'âge de 102 ans, jouissait encore de toutes ses facultés mentales et avait conservé une mémoire étonnante. De sa descendance, il reste deux enfants, dix-neuf petits-enfants et dix-huit arrière petits-enfants.

M. Fontaine avait été notaire pendant trente-cinq ans et conseiller communal de Binche, pendant un demi-siècle.

ELOUGES

VIOLATION DE SEPULTURE. — Le parquet de Mons s'est transporté jeudi à Elouges, au sujet d'une grave affaire qui s'est passée dans le cimetière de cette localité. Des malandrins, dans l'espoir de trouver des bijoux, se sont introduits dans le caveau de la famille De Royer de Dour et ont fracturé le cercueil renfermant le corps de la baronne Elvire de Royer, décédée en 1869. Les malfaiteurs en ont été pour leurs frais. Ils sont activement recherchés.

MOUSCRON

UN FESTIVAL INTERNATIONAL AU MONT-A-LEUX. — Un grand festival primé, international, est projeté au hameau du Mont-à-Leux, pour le dimanche 16 juin prochain. Bon nombre de sociétés se sont déjà fait inscrire. La fête s'annonce belle et ne manquera pas d'attirer beaucoup de monde dans le hameau.

COURTRAI

SOCIETES MUTUALISTES RECONNUES. — Un arrêté royal du 27 décembre 1900, a accordé la reconnaissance légale aux sociétés mutualistes suivantes, établies à Courtrai : Lijfrenggilde van Sint-Rochus; Pensioengilde van Sint-Rochus; Pensioengilde van Sinte-Godelieve; Sint-Mauritius.

HERSEAUX

LE VINGTIEME ANNIVERSAIRE DE L'INAUGURATION DE LA GARE. — Pour fêter le XXe anniversaire de l'inauguration de la gare, un grand concert sera donné le dimanche 12 mai, à six heures du soir, par la société Philharmonique des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, de Tournai, et sous la direction de M. Alfred Lampers. En voici le programme : Première partie : 1. « Avec aplomb », marche militaire de Willocq; 2. « Liberté », ouverture de fantaisie; 3. « Amitié », fantaisie pour piston; soliste M. Van Cumbruggen; 4. « Dona Flora », fantaisie de Carmont. — Deuxième partie : 1. « Rêve d'Ange », Idylle, de Lobelle; 2. « La Chasse », de Moreuier; 3. « Bergers à la Fontaine », pastorale de Landry; 4. « Les Cloches de Corneville », de Planquette.

AUX ARÈNES DE ROUBAIX

Les courses françaises et landaises du 5 mai

Le beau temps semble enfin vouloir se mettre de la partie et on peut prévoir pour demain une brillante réouverture des Arènes de Roubaix. Il faut avoir assisté à des courses landaises et provençales de taureaux pour comprendre tout l'intérêt que présente ce genre de spectacle. La vue de ces audacieux toréadors, dont les brillants costumes étincellent sous les rayons de Phébus, et sautant en tous sens, franchissant de toutes façons, les taureaux vifs et rusés, bravant impunément les cornes menaçantes de ces redoutables adversaires, puis les courses de cocardes où les taureaux emboulés bousculent les amateurs qui ont osé s'aventurer dans l'arène, tout cela constitue un spectacle vraiment extraordinaire, à la fois grandiose, émouvant et réjouissant, laissant à tous, amateurs ou indifférents, une impression aussi profonde qu'indéfinissable !

Rappelons que les courses commenceront à trois heures. Nos lecteurs feront bien, devant l'enthousiasme qu'on nous signale, de retenir leurs places à l'avance : chez M. Jubé, 16, rue de la Gare, à Roubaix.

Il est rappelé aux amateurs que les inscriptions pour les courses de cocardes sont reçues jusqu'à samedi soir, à 9 heures, chez M. Lempire, 16 ter, boulevard de Paris. Mise : 2 francs, remboursable après la course. Les personnes déjà inscrites sont priées de se trouver, à 9 heures, ce soir samedi, au café Léon, 14, boulevard de Paris, pour communication importante à leur faire.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

« NORD-TOURISTE ». — Nous rappelons que c'est demain dimanche qu'aura lieu la première sortie organisée par le Comité des excursions du « Nord-Touriste ». Le départ sera donné à six heures et demie précises du matin, au local, 46, rue Saint-Georges. But : Comines. Retour vers onze heures. Tous les sociétaires sont invités à y prendre part. Allure accessible à tous.

« NORD-TOURISTE ». — Tous les cyclistes et sportsmans de Wattrelos sont invités à assister à la grande réunion-conférence qui est organisée par le « Nord-Touriste » avec le concours de la société les « Vrais Pédaleurs », de Wattrelos, pour lundi 6 mai, à sept heures et demie du soir, chez M. Walckens, rue Jeanne d'Arc, Vieille-Place, à Wattrelos. M. le docteur Butruille, président du « Nord-Touriste » y traitera de l'utilité des sports et de l'œuvre du « Nord-Touriste ». L'entrée sera absolument libre.

LE NEGRE A BORDEAUX. — Jeudi soir Major-Taylor devait courir à Bordeaux contre Gascogna, Jenkins, Bixion, Ferrari, etc., mais l'électricité et l'acétylène n'ayant pas fonctionné, la réunion s'est trouvée plongée dans l'obscurité. Le public a envahi la pelouse et a mis le feu aux chaises et aux barrières. Les sergents de ville et les gendarmes sont intervenus et la réunion a dégénéré en véritable émeute. Quant au nègre... il s'était caché.

FOOTBALL

CHALLENGE INTERNATIONAL DU NORD. — Dernière semi-finale : Dimanche 5 mai, rue de Dunkerque. L'équipe du Léopold-Club sera ainsi composée : Gardien : Robyns (G); arrières : L. Convert, H. Ryan; demis : E. Tahon, G. Pelgrims, Ph. Tahon; avants : F. Dumonceau, Misson, J. Sol, F. Thornton, C. Van Heuckelm; couleurs, « blanc et rouge ». Match à trois heures très précises. Prix des places : premières tribunes, 3 fr.; deuxièmes tribunes, 1 fr. 50; premières, 1 fr.; secondes, 0.50 centimes. — Un orchestre militaire jouera pendant toute la durée du match.

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Demain, dimanche, 5 mai, à sept heures, sur le terrain du Boulevard, réunion de courses à pieds et d'athlétisme; les épreuves suivantes seront disputées : 100 mètres plat, handicap; 400 mètres plat, handicap; 1.500 mètres plat, handicap; 800 mètres plat, handicap; saut en longueur; saut en hauteur; lancement du poids et du disque.

AVIRON

RACING CLUB. — SECTION NAUTIQUE. — Samedi, 4 mai, réunion générale de la section, à neuf heures précises du soir. La Commission compte sur la présence de tous les membres, ayant une communication très importante à faire au sujet de l'entraînement des équipes. Projet d'excursion.

COURSES A PIED

RACING-CLUB ROUBAISIEN. — 80 mètres plat, handicap : 1er, Pruvost (scratch); 2e, Perche (1 m. 50); 3e, Gouble (1 m.). Belle défense de Perche, Pruvost ne gagnant que de 0 m. 50. — 800 mètres plat, handicap : 1er, Pruvost (10 mètres); 2e, Redna (scratch); 3e, Renaux (10 m.); temps, 2'34". Magnifique course gagnée par Pruvost dans un style splendide. Redna a opposé une belle défense. — 40 mètres plat, handicap : 1er, Degrendel (10 m.); 2e, Redna (scratch); 3e, Pruvost (scratch); 4e, Perche (scratch); temps 1'5". Degrendel a montré sur ses concurrents une réelle supériorité pour la pointe finale, battant Redna qui l'avait presque rattrapé de quinse mètres. — Saut en longueur, scratch : 1er, Perche, 5 m.; 2e, Pruvost, 4 m. 70; 3e, Dervaux, 4 m. 60; 4e, Renaux, 4 m. 45; 5e, Degrendel, 4 m. 25. — Lancement du poids, scratch : 1er. De Chabert, 7 m. 50; 2e, Dervaux, 6 m. 41; 3e, Degrendel, 6 m. 40; 4e, Gouble, 5 m. 95. — Saut en hauteur, handicap : 1er, Malaton, 1 m. 47 (17 centimètres handicap); 2e, Perche Henri et Vandendriessche (12) 1 m. 42; 3e, Jénicot (20), 1 m. 35. — Saut à la perche, scratch : 1er, Perche Henri, 1 m. 70. — Les 80 mètres, 400 mètres et 800 mètres sont handicaps, ainsi que le saut en hauteur.

TIR AUX PIGEONS

WATTRELOS. — Arrêt du car électrique, Grande-Place, chez Périn-Delerue, armurier. Le dimanche 5 mai 1901, grand tir aux pigeons. 1er prix, 12 fr.; 2e prix, 6 fr. 4e, 5e et 6e prix, 5 fr.; 7e et 8e prix, 4 fr.; 9e et 10e prix, 3 fr.; 11e et 12e prix, 2 fr. 50. — On fera deux tours complets. On commencera à quatre heures et demie. Le tir est couvert. Des fusils et des cartouches sont à la disposition des amateurs. Seront seuls admis les fusils à deux coups, cal. 12 et en-dessous, n'ayant ni hausse ni visée. On pourra prendre plusieurs mises, mais on ne pourra obtenir plus de deux prix; les doublés auront la faculté de rebuttre aux pigeons. 85510

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche 5 mai, il se jouera, chez M. Oscar Savary, un 2 de 3 morts pour 50 francs. Cette partie sera jouée contre les Amis réunis du Petit-Boutique. La première paire est citée pour 100 francs : le bleu du petit Jacques de chez Glineur contre le bon noir de Savary. — La mise au parc aura lieu à cinq heures précises.

— C'est demain dimanche, 5 mai, que la Société de chez M. Baumuin, rue de Mouvaux, clôturera la saison des coqs par un très beau concours. Vingt sociétés choisis y prendront part, voici la liste des sociétés engagées : 1re Société des Halles; 2e, Cochon-Rouge; 3e, Maréchal de Coyghem; 4e, Lion d'Etaimbourg; 5e Léon Bernard; 6e Jules Jambon du ballon; 7e, Désiré de Croix; 8e, Les cordonniers de Mouvaux; 9e, Coopérative de Wasquehal; 10e, Constant Losfeld; 11e, Alcide; 12e, J. de la Montagne; 13e Seynave d'Estaimpuis; 14e, Brickboule du Sartel; 15e, L'Epervier; 16e, Florimond du Trichon; 17e, L'Inconnu; 18e, Les lattiers du Blanc-Seau; 19e, Planche-au-Riez; 20e Le Grand Parc. D'après les sociétés engagées, nous pouvons présager que la lutte sera chaude, et y voir de très bons coqs. Avis aux amateurs, tirage au sort à quatre heures. Mise au parc à quatre heures et demie. 75651 d

— La société du Petit Beaumont, établie chez M. Deracke, informe MM. les amateurs, qu'elle organise un beau Concours de Coqs, le jeudi de l'Ascension 16 Mai. 20 sociétés prendront part à ce concours, la mise sera de 7 fr., tout coq gagnant recevra 20 fr., les paires nulles chacune la moitié. Le concours commencera à 5 heures précises. Avis aux amateurs qui désirent se faire inscrire. 75607 d

— Demain aura lieu une belle partie de coqs chez M. Constant Losfeld, rue de Luxembourg : 2 de 3 morts pour 50 francs, entrée du parc au gagnant, contre Houzet des Hallo et les Lattiers réunis. Des coqs choisis sont réservés pour cette partie. Mise au parc à midi précis.

ROUBAIX. — Dimanche 5 mai, concours de coqs chez M. Emile Dambrin, trois paires de gros coqs et trois paires de six livres. La mise sera de 5 francs; tout coq gagnant recevra 15 francs. Il reste encore quelques mises à prendre. — Dimanche 12 mai, concours de coqs au même local; tous coqs de six livres. La mise sera de 3 francs; tout coq gagnant recevra 10 francs. Pour ces deux concours, le tirage au sort aura lieu à cinq heures, la mise au parc à cinq heures et demie. 75607

TOURCOING. — La société du « Coq Gaulois », établie chez M. Paul Devos, rue de Paris, 84, a l'honneur d'informer les amateurs qu'elle donnera un grand concours de coqs le dimanche 5 mai 1901. — Règlement : Vingt sociétés pourront prendre part au concours. La mise est de sept francs. Tout coq gagnant touchera vingt francs. En cas de partie nulle, la prime sera partagée. Le concours sera joué plume pour plume. Le tirage au sort aura lieu à quatre heures et demie pour commencer à cinq heures précises. Conditions du grands concours, armes 22 lignes. Tout amateur peut se faire inscrire au siège de la société, à partir de ce jour. — Au même local, le lendemain du concours, 2 de 3 pour 50 francs, paires de plaisir à 10 francs. Amougies et Courtrai réunis contre le « Coq Gaulois des Francs ». Mise au parc à six heures. 85548d

WATTRELOS. — Lundi 6 mai, chez M. Catteloin, au Bas-Chemin, un 2 de 3 morts pour 20 francs, contre la grande société d'Estaimpuis. Seynave et Leers réunis. Mise au parc à sept heures précises. 77338d

BONDUES. — La société « Les Amis Réunis » informe les amateurs qu'elle donnera un grand concours de coqs le dimanche 5 mai 1901, à quatre heures et demie précises, chez M. Jules Bonte, estaminet de la Quenouille. 225 fr. de prix. Douze sociétés y prendront part. La mise sera de 15 francs. Les douze premières sociétés ayant répondu à l'appel sont seules admises. Une commission indépendante de ce concours sera nommée; ses décisions seront sans appel. On se conformera absolument aux conditions du nouveau règlement du concours de Roubaix. 85549d

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Rappel des concours du 5 mai. L'Avenir du Tilleul, organise son concours sur Chantilly, chez M. Roussel. Aux Trois Ponts. 75 francs de prix d'honneur et deux régulateurs.

— La Fraternelle, donne son concours sur Saint-Just, chez M. Emile Delebarre, boulevard de Strasbourg, 50. Prix d'honneur 100 francs et un régulateur.

— Les deux Roubaisiennes, organise son concours sur Saint-Just, chez M. Mordacq, chemin des Ogiers, près du couvent de l'Epeule. Prix d'honneur 100 francs. 85591 d

JEU DE BOULE

ROUBAIX. — Le dimanche 9 juin aura lieu un grand jeu de boule à la platine chez M. Henri Baudart, estaminet du Rédacteur, 26, rue de Lannoy, en face de la rue Bernard. 1.350 francs de prix. Des affiches paraîtront ultérieurement. 85570d

BULLETIN COMMERCIAL

du vendredi 3 mai 1901

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing PRÉCÉD.	Roubaix-Tourcoing JOUR	ANVERS PRÉCÉD.	ANVERS JOUR	LAINES brutes LE HAVRE PRÉC.	LE HAVRE JOUR
MAI 1901	4.30 ./.	4.30 ./.	4.13 ./.	4.15 ./.	125.00	125.50
JUIN	4.27 ./.	4.30 ./.	4.15 ./.	4.17 1/2	126.00	126.50
JUILLET	4.27 ./.	4.30 ./.	4.15 ./.	4.20 ./.	127.00	127.50
AOUT	4.30 ./.	4.32 ./.	4.17 1/2	4.20 ./.	127.50	128.00
SEPTEMBRE	4.32 ./.	4.35 ./.	4.17 1/2	4.20 ./.	128.00	128.50
OCTOBRE	4.32 ./.	4.35 ./.	4.17 1/2	4.20 ./.	128.50	129.00
NOVEMBRE	4.32 ./.	4.35 ./.	4.20 ./.	4.22 1/2	129.00	129.50
DÉCEMBRE	4.32 ./.	4.35 ./.	4.20 ./.	4.22 1/2	129.50	130.00
JANVIER .. 1902	4.32 ./.	4.35 ./.	4.22 1/2	4.22 1/2	130.00	130.50
FÉVRIER	.... ./.	.... ./.	4.22 1/2	4.22 1/2	132.50	133.00
MARS	.... ./.	.... ./.	4.22 1/2	4.22 1/2	133.00	133.50
AVRIL	.... ./.	.... ./.	.... ./.	4.25 ./.	......	134.00

ROUBAIX-TOURCOING, 3 mai. — On a traité 63.000 kil dont détail suit : Le matin : Sur juin, 5.000 kil. à 4,30; sur août, 10.000 kil. à 4,325; sur septembre, 5.000 kil. à 4,325. — Total : 20.000 kil.

Le soir : Sur septembre, 5.000 kil. à 4,325; 25.000 kil. à 4,35; sur octobre, 10.000 kil. à 4,35; sur décembre, 5.000 kil. à 4,35. — Total : 45.000 kil. — Ensemble : 65.000 kil.

ANVERS, 3 mai. — (Par dépêche). — Le marché est calme. — On a traité : 55.000 kil. — En disponible : On a vendu 20 balles Plata.

LE HAVRE, 3 mai. — (Par dépêche). — Le marché est soutenu. — On a vendu : 750 balles.

COTONS

LE HAVRE, 3 mai. — (Par dépêche). — Ouverture. — Le marché est calme. — On a traité 1,100 balles. — On cote sur mai-juin-juillet, 52,00; sur août, 51,87; sur septembre, 51,75; sur octobre, 50,00; sur novembre, 48,37; sur décembre, 47,50; sur janvier, 47,25; sur février, 47,00; sur mars, 46,75.

En disponible : On a vendu 50 balles New-Orléans à 55,75.

LE HAVRE, 3 mai. — (Par dépêche.) — Clôture. — Le marché est calme. On a fait 3.950 balles. — On cote : mai à juillet, 51.37; août, 51.25; septembre, 51.12; octobre, 49.62; novembre, 48.00; décembre, 47.12; janvier, 46.87; février, 46.62; mars, 46.37. En disponible : 152 balles New-Orléans de 54.25 à 58.25; 200 balles Texas de 54.75 à 58.50.

NEW-YORK, 3 mai. — (Par dépêche). — Ouverture soutenue. Mai baisse de 6 points; août baisse de 9. — (Voir les cours de clôture à la dernière heure.)

LIVERPOOL, 3 mai. — (Par dépêche.) — Ouverture. — Disponible calme. — Ventes, 6.000 balles; importations, 1.963 balles. Futurs calmes; baisse : 1/64.

Clôture calme. — Ventes de la journée, 6.000 balles, dont 500 balles pour la spéculation et l'exportation et 5.500 balles pour la consommation. — Importations du jour, 2.000 balles.

Mai-juin, 4 20/64; juillet-août, 4 22/64; août-septembre, 4 17/64.

Fourmies, le 2 mai 1901.

Laines brutes. — La troisième série d'enchères de laines coloniales à Londres, a débuté le 30 avril en présence de nombreux acheteurs. Les prix pratiqués pour laines mérinos, sont pleinement ceux de clôture de la dernière vente; par contre, les laines croisées communes accusent une baisse d'environ cinq pour cent. Les Allemands et les Français sont les principaux acheteurs.

Laines peignées. — Dans l'expectative des enchères de Londres, la demande s'est un peu ralentie depuis les fêtes de Pâques; néanmoins, les prix sont fermement tenus pour tous les genres mérinos, dont le stock est toujours des plus restreints.

Façon de filature. — L'alimentation reste facile et l'on obtient parfois une légère avance, comme prix, pour engrènement immédiat.

Fils. — Il se traite journellement quelques affaires, et les prix tendent à se rapprocher de la parité des cours des matières premières.

Tissus. — Les commissions prises pendant la quinzaine écoulée sont généralement peu importantes; cependant, il y a des besoins, et maintenant que la fermeté des cours de Londres donne une base sérieuse de la valeur de la laine, on peut espérer que des propositions plus importantes ne tarderont pas à se produire.

Condition publique des laines, soies et cotons. — Relevés comparatifs bi-mensuels du 18 avril au 1er mai inclus. — 1900 : laine peignée, 59.168 k. 50; laine filée, 176.733 k. 10; ensemble, 235.901 k. 60; titrages, 613.

1901 : laine peignée, 182.514 k. 00; laine filée, 181.101 k. 50; ensemble, 363.615 k. 50; décreusages, 31; titrages, 672.

MOUVEMENT MARITIME

Lainier, Linier et Cotonnier

Dunkerque, le 3 mai 1901.

Le vapeur anglais « Ant » est parti de Riga, le 30 avril, se rendant à Dunkerque, porteur de lins pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer allemand « Paranagua », passé à St-Vincent (C. V.) le 2 mai, est attendu à Dunkerque, vers le 12 13 courant, porteur de laines pour Roubaix-Tourcoing.

Marchés divers

CASSEL, 2 mai. — Fèves, 17.00 à 18.00; avoine, 0.90; pois, 20.00 à 21.00; pommes de terre, 6.00 à 7.00 les 100 kilos; beurre, 5.00 à 5.80 les 2 kil.; beurre en pièces, le demi-kilo, 1.10 à 1.25; œufs, les 26, 1.60 à 1.70. Prix moyen du blé, 15.50. — Taxe du pain : Blanc, 32 1/2; biset. 28.00; de ménage, 22.00.

ARDRES, 2 mai. — Blé, 14.00 à 14.50; avoine, 10.00 à 12.00; seigle, 13.00 à 13.50; pommes de terre, 5.00 à 6.50; œufs, le quarteron, 1.50 à 1.70; beurre, la pièce, 1.40 à 1.60; volailles (couple), 4.50 à 8.00; pigeons (couple), 1.30 à 1.40.

—— Marché aux bestiaux. — 15 vaches grasses, le kilo vivant, 0.65 à 0.70; 70 veaux gras, le kilo vivant, 0.90 à 1.00; 35 veaux maigres, 35 à 50 fr. la tête; 12 moutons, le kilo vivant, 0.85 à 0.95.

POPERINGHE, 3 mai. — Froment, l'hectolitre, fr. 13.20; seigle, 10.35; avoine, 8.15; pommes de terre, les 100 kilos, 7.00; beurre, le kilo, 2.30; houblon, les 50 kilos, 68.00.

Situation hebdomadaire de la Banque de France

	2 mai 1901	25 avril 1901
Encaisse de la Banque...	3,510.345.885 82	3.536.278.354 53
Portefeuille de Paris...	209.408.837 07	191.668.673 92
Id. des succursales........	467.938226 70	361.618.434 17
Av. sur tit. à Paris......	216.882.490 51	211.642.936 18
Av. dans les succursales	264.895.449 00	266.711.493 00
Billets au port. en circ.	4.222.751.730 00	4.179.146.240 00

BULLETINS FINANCIERS

du vendredi 3 mai 1901

PARIS, 3 mai.

La Bourse reste ferme, en assez bonne tendance, mais au fond toujours indécise; les résultats de chaque séance sont en partie favorables, en partie défavorables, et l'ensemble de la cote fait peu de progrès.

Le Trois français, aux cours de 101 60, 65, 72 et 101 75, augmente aujourd'hui l'avantage qu'il avait pris en séance d'hier. Les achats de la Caisse d'épargne continuent.

Il se fait quelques mouvements sur le marché de l'Extérieure; elle se traite ce matin de 73 30 à 73 40. Il en est de même pour l'Italien, le Portugais et les fonds ottomans. La série D est demandée à 25 40. Il est question à Constantinople de l'unification des trois séries et l'on assure que les grandes maisons de banque européennes approuvent le projet dont la mise en pratique entraînerait la création d'un consolidé.

Comptoir Financier Fr. De Cooman

ROUBAIX — 14, rue St-Georges
TOURCOING — 8, Boulev. Gambetta

AGENCES

ABBEVILLE, AMIENS, ANGERS, ANGOULEME, ANVERS, ARMENTIERES, ARRAS, BAILLEUL, BEAUVAIS, BORDEAUX, BOULOGNE, BRUXELLES, CAEN, CALAIS, CAMBRAI, CAUDRY, LE CATEAU, CHARLEVILLE, CHATEAUROUX, COMINES, DOUAI, DUNKERQUE, ELBEUF, EPINAL, FECAMP, FOURMIES, GAND, LE HAVRE, LEUZE, LILLE, LYON, MAUBEUGE, MONTDIDIER, NANCY, NANTES, PARIS, PERONNE, PERUWELZ, REIMS, REMIREMONT, RENNES, ROUEN, SAINT-QUENTIN, SEDAN, TOURNAI, VALENCIENNES

Paiement sans aucun frais de coupons français, belges et étrangers. Renseignements gratuits.

ORDRES DE BOURSE

Les opérations se traitent, titres contre argent, argent contre titres. Courtage un franc par mille.

La Maison ne se charge d'aucune opération à terme, sans aucuns frais supplémentaires pour toutes les opérations effectuées aux bourses belges.

AVIS. — M. Paul Fontaine, matelassier, 28, rue de la Redoute, Roubaix, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, malgré le décès de son épouse, il continue toujours le battage de matelas et les réparations de sommiers élastiques. 85568d

Je recommande tout spécialement à ma nombreuse Clientèle comme un

PRODUIT D'ORIGINE CERTAINE & AUTHENTIQUE

L'HUILE DE FOIE DE MORUE de Norvège

Garantie *absolument pure* et *de provenance directe* de Bergen (Norvège). **Goût de poisson frais**, mon grand débit, dû à la qualité régulière de mes Huiles, me permet de la vendre dans des conditions exceptionnelles. — Le litre : **1 fr. 45**; le 1/2 litre : **0 fr. 75**. (Par estagon de 5 litres : **1 fr. 40** le litre), chez **Jules BARBRY**, herboriste-botaniste, 11, rue du Bois, Roubaix. — NOTA : Les personnes qui auraient un doute sur l'authenticité et la pureté de l'**huile de foie de morue** que je vends, sont invitées à descendre dans les caves, elles pourront constater de « visu » la provenance, l'origine et la marque des tonnes d'huile. (Fermé dimanches et fêtes). 6115

CONVALESCENTS, travailleurs, cyclistes, chasseurs, touristes, penseurs, voulez-vous recouvrer vos forces épuisées par la maladie, le travail ou les excès, résister aux fatigues les plus rudes, combattre l'essoufflement, rendre l'activité à votre cerveau affaibli ? Usez du Glycéro-Kola ou du Glycéro-Arsénié Henry Mure. Notice gratis.

Un flacon, 4 fr. 50; deux flacons, 8 francs. Dépôt : Pharmacie Couvreur, rue Neuve, Roubaix. 83614

ÉTAT-CIVIL

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du vendredi 3 mai. — Marguerite Bare, rue Montgolfier, 20. — Alphonsine Slambrouck, boulevard de Metz, cour St-Henri,